

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L'ELABORATION ET LA MISE EN OEUVRE D'UNE METHODOLOGIE DE CALCUL D'UN INDICE DE LA VALEUR SOCIALE INTEGRALE (IVSI) DE CERTAINES INITIATIVES POUR AGADIR, MAROC, ET ZGHARTA-EHDEN, LIBAN.

Code budget : 25EEP001

Projet : LASERMED 25

Rubrique d'imputation : 2.1

Introduction

L'Association MedCités/MedCities est une association de villes, siégeant à Barcelone, consacrée au développement urbain durable en Méditerranée. Elle est constituée par 81 communes et unions de villes de dix-sept états différents et met en œuvre des projets dans les domaines de la planification stratégique urbaine, des services urbains et de l'environnement, du développement social et économique local, ainsi que des activités de formation, d'aide technique et de capitalisation des bonnes pratiques. Le réseau a été créé en 1991 et, depuis lors, il a mené des dizaines de projets au sein des villes méditerranéennes.

Depuis 2021, MedCités, avec le soutien technique et financier du Conseil Provincial de Barcelone (DIBA), a mis en œuvre le programme LASERMed pour renforcer le rôle des conseils locaux dans la promotion des initiatives locales de récupération socio-économique. L'édition de cette année, « LASERMed 25 : Initiative de développement local dans une perspective sociale et environnementale, en Méditerranée » envisage la quantification monétaire de la valeur des politiques sociales et la promotion des projets associatifs productifs inclusifs et verts à Agadir (Maroc) et à Zgharta-Ehden (Liban). Le projet cherche à mettre les administrations locales au centre de leur promotion territoriale, grâce à l'apprentissage entre pairs qui se fera avec des échanges entre villes méditerranéennes leaders aussi bien sur le calcul de l'index de la valeur sociale intégrale¹ (IVSI) que sur la promotion des projets durables d'insertion socio-professionnelle de collectifs vulnérables. Les résultats de ces activités seront partagés à tout le réseaux MedCités à travers d'un atelier de capitalisation des méthodologies issues des activités du projet.

Dans ce sens, les présents termes de référence prévoient un service d'expertise polyvalent pour concevoir et mettre en œuvre un programme de développement d'un indice de valeur sociale intégrale qui permette ce calcul de l'impact mentionné au-dessous. Bien que le travail soit adapté au contexte de chaque ville, le développement de ces indices doit se baser sur des propositions déjà mises en œuvre, comme ce le cas de la mairie de Prat de Llobregat ou de la coopérative de Mondragon.

Ce service sera soutenu par un expert local pour apporter un appui à la collecte de données et à la mobilisation des acteurs locaux. Cet appui sera contracté et géré directement par MedCities qui le mettra à disposition du fournisseur de ce service.

1. Objectif

¹ La valeur sociale intégrale (VSI) est un outil qui permet de quantifier en euros (ou autres) la contribution d'une organisation à la société, en tenant compte à la fois de la valeur économique et de la valeur sociale générée. Cette méthodologie a été développée à l'état espagnol par l'association GEA Accounting <https://www.geaccounting.org/metodologia/>

L'objectif de cette prestation de services est l'élaboration et la mise en œuvre d'une méthodologie de calcul d'un indice de la valeur sociale intégrale (IVSI) de certaines initiatives à Agadir, au Maroc, et à Zgharta-Ehden, au Liban.

2. Portée des services

L'objet de la prestation est de mesurer, d'une part, l'impact social de la politique sociale menée par la Mairie d'Agadir (Maroc), et d'autre part, de calculer la valeur sociale intégrale de deux organisations, idéalement une à Agadir (Maroc) et l'autre à Zgharta-Ehden (Liban).

La langue de travail du service est le français.

Les formations et rencontres seront toutes réalisées en ligne, sauf pour l'exception indiqué dans l'article 4. Dans ce cas, les coûts de voyage associés au service seraient couverts par MedCities.

Le service sera développé en 5 étapes, qui sont détaillées ci-dessous :



a. Phase de préparation méthodologique

Cette phase permettra aux parties impliquées de connaître la méthodologie et de détailler l'exécution du projet en convenant d'un calendrier, et en dimensionnant l'étendue du travail en fonction des contextes locaux.

Afin d'atteindre ces objectifs, il est prévu que le fournisseur de services prépare un programme de réunions de formation et consultation pour dimensionner le travail spécifique dans chaque territoire avec les municipalités, les coordinateurs locaux et les organisations impliquées. Ce programme devrait prévoir des espaces pour introduire le cadre conceptuel de la valeur sociale intégrale ou la mesure de l'impact social afin d'harmoniser les connaissances des participants, et aussi prévoir des espaces pour discuter des attentes en matière de participation et de résultats du programme de la part des acteurs impliqués. A la fin de cette phase, les participants devraient pouvoir :

- Comprendre ce qu'est l'IVSI et ses composantes.
- Comprendre quelles informations nécessaires pour développer un IVSI.
- Comprendre quels types de calculs qui existent derrière cet index.
- Convenir d'un calendrier en fonction des activités présentées.
- Convenir d'un plan de travail avec des tâches claires pour chaque personne impliquée.

Livrables prévus dans la phase 1 :

1.1 Proposition méthodologique et plan de travail, avec un calendrier d'activités.

1.2 Rapport des activités réalisées et livrables relatifs aux sessions des formations (agenda, ppts, listes de présence).

b. Phase de collecte de données :

Cette phase comporte deux axes fondamentaux : la définition des variables de valeur sociale et l'élaboration d'une proposition d'indicateurs et de *proxies* qui permettront le calcul de l'IVSI. Le premier axe permettra de comprendre ce qu'est une variable de valeur sociale (marchande et non marchande) et comprendra une discussion sur les variables de ce type qui peuvent fonctionner dans les contextes d'Agadir et de Zgharta-Ehden. Cet axe identifiera les principales variables avec un maximum de 5 variables de valeur pour chaque entité/politique sociale. Le deuxième axe se concentrera sur la présentation et la définition des indicateurs et des *proxies* les plus appropriés à la réalité des deux villes concernées avec un maximum de 10 indicateurs et *proxies* pour chaque entité ou politique sociale.

Cette phase sera réalisée avec l'appui des deux services locaux de coordination à Agadir et à Zgharta-Ehden, qui seront chargés d'obtenir les données et d'organiser les échanges nécessaires à chaque territoire. Le fournisseur de ce service suivra la mise en œuvre du plan de travail avec les coordinateurs locaux, validera les livrables et validera la proposition des coordinateurs locaux sur les variables de valeur. Plus particulièrement cette phase comprend les tâches spécifiques suivantes à réaliser par le fournisseur de services :

- Établir un programme de formations en ligne avec les objectifs de comprendre ce qu'est une variable de valeur marchandes et non-marchandes, quel rôle dans le calcul de l'impact social et de la valeur sociale intégrale, ainsi qu'un indicateur et un proxy dans le domaine de l'IVSI.
- Etablir un plan de travail avec chacun des coordinateurs locaux afin de planifier des activités participatives pour ancrer la proposition dans le contexte local.
- Fournir 3 propositions de questions (maximum 10 questions) afin que les coordinateurs locaux puissent recueillir les informations nécessaires à l'identification des variables de valeur des groupes d'intérêt.
- Valider la proposition de variables de valeur marchandes proposée par les coordinateurs locaux.
- Valider la proposition de variables de valeur proposées par les coordinateurs locaux, d'un maximum de 5 variables de valeur par entité/politique sociale.
- Valider la proposition d'indicateurs/proxies proposée par les coordinateurs locaux, d'un maximum de 10 indicateurs/proxies par entité/politique sociale.

Livrables prévus dans la phase 2 :

2.1 Rapport des activités réalisées et livrables relatifs aux sessions des formation (agenda, ppts, listes de présence).

2.2 Liste des variables de valeur/indicateurs/proxy pour chaque organisation et pour la politique sociale.

c. Phase de calcul de la valeur sociale intégrale.

Avec les informations recueillies à niveau local, le fournisseur de ce service préparera le calcul de l'IVSI pour la politique sociale de la commune d'Agadir ainsi que pour les deux organisations choisies de façon séparée. Au niveau des outils, si la proposition des organisations est similaire, le fournisseur de ce service pourrait élaborer seulement 2 outils de calcul (Excel o google sheet), un outil spécifique pour effectuer le calcul de la politique sociale et un autre pour élaborer le calcul des entités sociales d'Agadir et de Zgharta-Ehden. Dans le cas contraire, le fournisseur de service devrait fournir 3 outils de calcul. Ce calcul inclura la valeur sociale générée en termes absolus, ainsi que par groupes d'intérêt et en fonction des variables de valeur.

Livrables prévus dans la phase 3 :

3.1 Document expliquant la méthodologie appliquée et résumant l'ensemble du processus menant au calcul, y compris les calculs résultants pour les deux villes.

3.2 Outils de calcul :

3.2.1 Outil de calcul de la politique sociale.

3.2.2 Outils de calcul pour les organisations sociales.

d. Phase des résultats, communication et prise de décision stratégique.

L'IVSI est un outil fondamental de transparence et de planification pour les villes qui la calculent. Dans ce sens, le fournisseur de ce service doit intégrer un atelier en ligne pour les représentants des municipalités d'Agadir et de Zgharta-Ehden sur l'utilisation de l'IVSI comme outil de plaidoyer, de prise de décision et de communication avec les citoyens.

A l'issue de cet atelier, les participants seront en mesure de :

- Comprendre les différentes utilisations qui peuvent en être faites.
- Définir leur propre stratégie d'utilisation de l'IVS.

Livrables prévus dans la phase 4 :

4.1 Rapport des activités réalisées et livrables relatifs à l'atelier (agenda, ppts, listes de présence).

e. Phase de clôture et de capitalisation.

À la fin du processus, deux activités sont prévues ; une d'évaluation et une autre de diffusion des résultats escomptés.

D'une part, il est prévu de réaliser une évaluation du processus, en identifiant les points forts et les éléments à améliorer, ainsi que les prochaines étapes possibles. Ce processus d'évaluation doit être fait avec les acteurs clés de chaque ville participante au projet. Le fournisseur de service est censé concevoir, préparer et animer le processus d'évaluation ainsi que préparer un bref rapport avec les conclusions obtenues.

D'autre part, MedCities a prévu d'organiser une session en ligne de capitalisation pour l'ensemble de membres du réseau afin de présenter les résultats méthodologiques développés tout au long du projet. Cette présentation en ligne comprendra la présentation de l'IVSI ainsi que les résultats de l'étude de faisabilité aussi prévu dans le projet. Le fournisseur est requis de présenter la méthodologie développée et répondre aux questions des participants.

Livrables prévus dans la phase 5 :

5.1 Rapport d'évaluation avec les conclusions finales, comprenant en annexe la note conceptuelle, liste de participation, des photos et les PPTs des sessions d'évaluation.

5.2 PPT utilisé lors de l'événement de capitalisation.

3. Typologie du service, durée et lieu d'exécution

Ces termes de référence et la proposition gagnante définiront les conditions de la prestation en tant que contrat de prestation de services à partir de la notification d'engagement jusqu'au 15 décembre 2025. Le service sera prêté en ligne dans les locaux du fournisseur de service et si nécessaire à Agadir.

Le service sera régi par la législation catalane, la législation espagnole et les cours et tribunaux de Barcelone.

4. Budget de base du service

Le budget maximum de la prestation demandée est de 14.800,00€ (toutes taxes comprises). Si l'adjudicataire à son domicile fiscal en Espagne, le montant maximum sera de 17.908,00€, TVA comprise en vigueur à la date de publication de ces termes et conditions de référence, et qui est de 21 %.

Toute offre d'un montant supérieur à ce budget sera refusée.

Le budget doit inclure tous les frais que l'adjudicataire doit engager pour le bon accomplissement des prestations sollicitées comme, à titre général, les frais financiers, d'assurances, les honoraires du personnel à sa charge, les frais de vérification et la prestation.

Dans le cas où le fournisseur de service soit appelé à participer à des activités en présentiel, par exemple lors de la mission d'échange à Agadir, les frais de transport, logement et entretien, seront prises en charge par MedCités.

5. Prix du contrat et conditions économiques

Les coordonnées administratives de l'organe adjudicateur sont :

ASSOCIATION MEDCITIES ET/OU MEDCITÉS
C / 62, 16-18, EDIFICI B, ZONA FRANCA
08040 BARCELONA – CATALOGNE - ESPAGNE
VAT : ESG66401258

Le prix du contrat est celui qui est défini à l'adjudication, conformément à l'offre présentée.

2 factures doivent être présentées avec le détail suivant :

- 50% du montant à la finalisation de la phase 1 et 2 le 10 octobre 2025.
- 50% du montant à la finalisation de la phase 3, 4 et 5 le 31 décembre 2025.

L'offre et les factures doivent contenir au moins les informations suivantes :

- Nom fiscale complète et adresse fiscale complète du fournisseur
- Numéro d'identification fiscale du fournisseur
- Données complètes de MedCités
- Numéro de l'offre/facture
- Date de l'offre/facture
- Code budget et nom du projet indiqués dans l'en-tête de ce document
- Description des services à fournir/fournis
- Détail du montant des produits et des taxes (le cas échéant)

Le délai de paiement de la facture sera le suivant : virement bancaire environ 30 jours après la date de la facture (les coordonnées bancaires sont requises) et toujours après un rapport interne favorable émis par le Secrétariat général de MedCités à la fin de chaque phase.

Les fournisseurs de services devront assumer directement les impôts locaux et nationaux s'appliquant, sauf s'ils possèdent leur domicile fiscal en Espagne. Dans ce cas, la législation fiscale espagnole en vigueur en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) s'appliquera.

Les factures doivent être envoyées soit par la poste aux bureaux du Secrétariat général de MedCities ou, si elles sont au format numérique, à contact@medcities.org.

Les commissions bancaires provenant du paiement des factures seront prises en charge à parts égales (SHA selon la codification bancaire).

MedCities peut exiger au fournisseur de services retenu toute l'information nécessaire quant à ses obligations en matière de paiement de ses cotisations à la Sécurité Sociale ou de ses impôts à l'administration fiscale.

Les fournisseurs hors UE seront tenus de présenter une attestation de résidence fiscale dans les 7 jours calendaires suivant l'attribution du service. Si le document susmentionné n'a pas été fourni à MedCities dans les 7 jours, le contrat peut être résilié.

6. Conditions de participation

Toutes les personnes physiques ou morales ayant la pleine capacité d'agir, ne faisant l'objet d'aucune interdiction de prestation de services, et pouvant démontrer leur solvabilité technique et leur expérience professionnelle peuvent proposer leurs services.

7. Clause de confidentialité

L'information à laquelle le fournisseur de services retenu aura accès pour accomplir l'objectif de ce contrat doit être de nature confidentielle et elle ne peut être utilisée pour toute autre activité que celle prévue dans le présent contrat. Si une utilisation particulière de l'information génère des doutes quant au respect de cette clause de confidentialité, le fournisseur de services retenu doit demander, dans tous les cas, le consentement de MedCities.

8. Paternité et propriété des travaux

La propriété et la paternité des travaux du service reviendront à MedCities. Toute utilisation ou mention dans des publications, articles, interviews, conférences, etc., dans n'importe quelle langue, doit faire l'objet d'une autorisation expresse de MedCities en sa qualité de propriétaire.

9. Résiliation du service

Le service pourra être résilié par l'une des parties pour toute raison objective avant la date stipulée au point 3 des présents termes et conditions de référence, avec un préavis d'un mois ou pour le motif décrit au dernier alinéa du point 4 des présents termes de référence.

10. Présentation de l'offre

L'offre doit être présentée à l'adresse électronique : contact@medcities.org

- Délai de présentation des offres : 10 jours ouvrables à partir de la date de ces termes et conditions de référence.
- Indiquer dans l'objet du courriel "OFFRE DE SERVICE POUR L'ELABORATION ET LA MISE EN OEUVRE D'UNE METHODOLOGIE DE CALCUL D'UN INDICE DE LA VALEUR

SOCIALE INTEGRALE (IVSI) DE CERTAINES INITIATIVES POUR AGADIR, MAROC, ET ZGHARTA-EHDEN, LIBAN".

L'offre doit inclure l'ensemble des services et des conditions décrites aux points précédents. Indépendamment de la possibilité pour le candidat de joindre à son offre toute l'information complémentaire qu'il peut juger utile, cette information doit obligatoirement contenir la documentation suivante :

- L'offre détaillée des services.
- La proposition économique : les candidats devront présenter une proposition économique en euros signée par eux-mêmes ou par leurs représentants. Les prix mentionnés devront inclure tout type d'impôt, de taxe ou prélèvement fiscal d'ordre européen, national, régional ou local, comme indiqué aux points 5 et 6 des présents termes et conditions de référence.
- Le CV du professionnel ou de l'entreprise et de l'équipe de travail, en indiquant des exemples de travaux similaires les plus significatifs déjà effectués et, le cas échéant, expérience internationale.

Dans le cas où des informations supplémentaires seraient nécessaires pour présenter l'offre, nous vous invitons à contacter MedCities en écrivant à l'adresse email contact@medcities.org. Seules les questions écrites sur les clarifications de la présentation des offres recevront une réponse.

MedCities peut demander des informations supplémentaires concernant la proposition si elle le juge approprié. Si tel est le cas, les propositions qui nécessitent des éclaircissements doivent recevoir une réponse dans un délai raisonnable établi par l'équipe d'évaluation.

11. Critères d'évaluation

L'offre la plus avantageuse devra être déterminée en tenant compte du rapport coût-efficience de l'ensemble de la proposition. L'évaluation pourra tenir compte du rapport qualité-prix.

MedCities garantira l'égalité dans le traitement des personnes/entreprises candidates, et elle maintiendra les offres confidentielles.

L'identité de la personne/entreprise adjudicataire sera annoncée dans un délai de 5 jours ouvrables à partir de la date limite de présentation des offres.

Barcelone, 22 mai de 2025

Josep Canals-Molina
Secrétaire général